

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

BUDGET PRIMITIF 2009

49190 DENÉE

(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 050 714.87 €

Le Conseil Municipal décide de prévoir un budget de fonctionnement en légère augmentation par rapport au compte administratif 2008, compte tenu en particulier de factures d'eau et d'assainissement en retard. Des remplacements de personnel sont également à prévoir cette année pour des congés maternité ainsi que le passage à temps plein de certains agents en raison de surcroît de travail.

Le budget de fonctionnement s'élève à environ **1 051 000 €** avec un **virement à la section d'investissement de 100 000 €**.

IMPOTS

- La taxe d'habitation passe de 15% à 16 %
- La taxe sur le foncier passe de 23.3 % à 24.60 %
- la taxe sur le foncier non-bâti reste inchangée 44.57%

Ce qui porte le produit fiscal à 383 737 € grâce à l'augmentation des bases, soit 20 381.60 € de recettes supplémentaires.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 025 165.00 €

Sont notamment prévus en investissement :

- Les études relatives au projet d'aménagement de logements des personnes âgées, l'étude de modification du PLU, l'étude d'aménagement des entrées de bourg (25 000 €)
- En matière de mobilier, 700 € ont été attribués à l'école de même qu'un banc pour le jardin situé derrière la salle polyvalente.
- La numérotation des hameaux sera poursuivie aux grands Moulins, aux Aireaux, au petit Aireau et à la Hairière
- 10 000 € seront affectés à l'aménagement du chemin de la Foirouse.
- La programmation de la totalité du projet de réfection des vestiaires et des locaux du stade y compris les suggestions y afférentes, pour un montant de l'ordre de 300 000 € de travaux (hors maîtrise d'œuvre)

Les subventions aux associations sont décidées selon la grille ci-dessous.

Centre de Loisirs (familles rurales)	1 760,00
DECAP	350,00
ASDMS	1 500,00
ADMR	50,00
Familles Rurales	
	Au titre de l'association 330,00
	Au titre du Contrat CAF 1 260,00
Association Culturelle	2 100,00
Club de l'Amitié	188,00
Club de l'Amitié gym	500,00
Rythm'Danse	350,00
Anjou l'viv	350,00
Denée Inter Associations	500,00
TOTAL	9 238,00

Budget assainissement 2009

- **32 309.31 € en section d'exploitation**
- **241 865.31 € en section d'investissement**

Cette somme sera consacrée cette année à la rénovation du réseau amont de la station d'épuration.

Délégations au Maire :

Suite à des modifications du code des marchés publics, le Conseil Municipal décide de modifier la délégation au Maire selon les termes suivants : « Il lui est donné délégation pour prendre toute décision concernant tous les marchés passés **sans procédure formalisée**, lorsque les crédits sont prévus au budget ».

Il est précisé les cas dans lesquels le Maire a délégation pour **intenter au nom de la Commune les actions en justice : Les actions de première instance, d'appel, ou en cassation et ce en contentieux administratif civil ou pénal.**

Ouverture de Poste

Un poste d'adjoint administratif est créé pour une durée de 3 mois renouvelable une fois au titre d'un surcroît occasionnel de travail. La personne recrutée sera ensuite affectée, dans le cadre d'un remplacement, au poste de secrétaire général.

Adhésion de la ville d'Angers au SIEML

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la Ville d'Angers au SIEML pour la compétence obligatoire liée à l'électricité.

Questions diverses

Logement des Personnes âgées

Restitution de l'étude de l'ENSO le 2 avril à 17h à la salle polyvalente

Projet des locaux du stade

Après examen de l'ensemble des dossiers de candidatures, quatre architectes ont été retenus pour un examen plus approfondi. Monsieur le Maire les recevra les 6 et 7 avril prochain

Le 20 mars, les adhérents de l'ASDMS ont voté en faveur de la fusion des deux clubs de Denée et de Rochefort. L'Assemblée Générale constitutive du nouveau club de Football aura lieu le vendredi 3 avril à 20h30.

Commission sécurisation du bourg

- Un nouveau diagnostic avec comptage devra être effectué sur les axes départementaux de la commune.
- Il a été préconisé de rapprocher les panneaux d'entrée de bourg, des premières habitations pour éviter que les véhicules reprennent de la vitesse.
- L'emplacement de l'aménagement envisagé à la sortie du futur lotissement des Pierres Frites devra être réétudié pour se rapprocher du bourg.
- Enfin, quelques aménagements sur les voies communales seront également proposés avec le concours des services techniques municipaux.

FITAVAL

La demande de prolongement du contrat FITAVAL a été accordée par le Conseil Général. Ce Contrat permettra à la Commune et à la Communauté de Communes Loire Layon de bénéficier d'importantes subventions pour les projets des remparts, le projet de bac à chaîne, le circuit d'interprétation, et pour la dernière tranche d'enfouissement des réseaux de Denée.

Plantations de peupliers

M. le Préfet de Région a confirmé la position de l'Architecte des Bâtiments de France, donc elle du Maire, de planter de nouvelles peupleraies en Vallée.